



GROUPEMENT BREVENNE

Tél 04 78 45 57 56

brevenne@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 11 décembre 2018

Présents : Denis Contamin, Christophe Laval, David Florès, Farid Ben Farah, François Potier, Marc Bayet, Hadi Laribi

Les permanences du Groupement Brévenne se déroulent le mardi de 18h30 à 19h30 à : Maison des Associations - Groupement Brévenne, 1 rue Louis Martel – 2^e étage, 69630 CHAPONOST -

Tel : 04-78-45-57-56 Mails : brevenne@lyon-rhone.fff.fr et brevenne-pdt@lyon-rhone.fff.fr

PRESIDENT

Marc BAYET

Tout joueur ou joueuse participant aux rencontres organisées par le Groupement doit être titulaire d'une licence. **Les éducateurs doivent se présenter sur les terrains avec le listing comportant la photo des joueurs de la catégorie concernée. A partir du samedi 24 Novembre, tout manquement sera amendé.**

COMMISSION U7

Christophe LAVAL et Farid BEN FARAH (stagiaire)

Courriers reçus : CHAPONOST : reçu feuille bilan plateau 4.6

Feuilles bilan ou d'effectifs ou licences manquantes : CHAPONOST : feuille bilan plateau 2.5

Informations permanentes : Vous pouvez solliciter l'organisation d'un plateau à 10 ou 12 équipes sur une date du calendrier U7 ou bien l'organisation de la Journée de rentrée de Septembre 2019 qui rassemble tous les clubs du Groupement. Les festi-animations se dérouleront le 23 Mars à GIVORS et le 11 Mai à GREZIEU le MARCHE et à RHONE SUD. La JND décentralisée se déroulera le 25 Mai au FCPA.

RHONE SUD joue à St Maurice sur Dargoire stade Villette.

AS CRAPONNE joue au stade Neveu

HAUTS LYONNAIS joue à Pomeys stade de la Neylière

CS MEGINAND joue à Saint Genis les Ollières

COMMISSION U9

Denis CONTAMIN

Courriers reçus

SAVIGNY : Forfait équipe 2, suite à fête d'école, pour la journée du 15 décembre 2018 : Lu et Noté

MEGINAND : Inscription d'une quatrième équipe U9 : Lu et Noté

MEGINAND : Volontaire pour organiser un plateau InterClub U7-U9 sur la journée du 06 Avril 2019 : Remerciement, Lu et Noté

CRAPONNE : Changement de lieu du plateau 2 du 15 décembre 2018 : Lu et Noté

FCSO 69 : Changement de lieu du plateau 5 du 15 décembre 2018 : Lu et Noté

HAUT LYONNAIS : Changement de lieu du plateau 6 du 15 décembre 2018 : Lu et Noté

STE FOY LES LYON : Changement de lieu du plateau 11 du 15 décembre 2018 : Lu et Noté

Feuilles de bilan ou d'effectifs manquantes

Merci de transmettre les documents manquants par mail ou par courrier de toute urgence.

Plateaux du 17 novembre 2018, 3eme Journée



PV 414 DU JEUDI 13 DECEMBRE 2018

GRIGNY : manque feuille d'effectif de votre équipe 3 sur le plateau 12 de SAINT GENIS LAVAL

Plateaux du 1er décembre 2018 : 4eme Journée

FC SUD OUEST 69 : manque feuille de bilan et d'effectifs de votre plateau 5

SAINTE PIERRE MINES : manque feuille de bilan et d'effectifs de votre plateau 7

Modification ou précisions de Localisation de plateaux U9

ATTENTION : modification dans les plateaux U9 du 15 Décembre 2018 : 5eme journée

Le plateau 2 organisé par le club de CRAPONNE se tiendra sur le Stade TREVoux (Synthétique).

Le plateau 3 organisé par le club de HAUTE BREVENNE se tiendra sur le stade de HAUTE RIVOIRE : Lu et Noté

Sur le plateau 4 organisé par le club de GREZIEU LA VARENNE : L'équipe de MEGINAND 4 a été ajoutée.

L'organisation du plateau 5 prévue par le FC SUD OUEST 69 est transférée au club de L'US DES MONTS et se tiendra sur le Stade de LARAJASSE. Remerciement au club de L'US DES MONTS pour l'accueil de ce Plateau.

L'organisation du plateau 6 prévue par le club de HAUT LYONNAIS est transférée au club de MEYS-GREZIEU et se tiendra sur le Stade du Cartay de GREZIEU LE MARCHE. Remerciement au club de MEYS-GREZIEU pour l'accueil de ce Plateau.

Sur le plateau 7 organisé par le club de FRANCHEVILLE : L'équipe de SAVIGNY 2 a été retirée.

Le plateau 9 organisé par le club de BIGARREAUX se tiendra sur le stade de MONTROTTIER (Synthétique) : Lu et Noté

Le plateau 11 organisé par le club de STE FOY LES LYON se tiendra sur le stade du Plan du Loup : Lu et Noté

Plateaux du 15 décembre 2018 : 5eme journée : Les matchs commencent à 10h. Les Feuilles d'effectif doivent être remplies et remises au club organisateur. Les éducateurs doivent détenir le listing papier des licences tiré à partir de l'application Footclub. Merci aux clubs de veiller à ce que les éducateurs soient en possession de ce document car des contrôles seront effectués sur certains plateaux. La Feuille de bilan est téléchargeable sur le site du District et fournie par le club recevant le plateau.

ATTENTION : Pour le bon déroulement des plateaux, merci aux clubs organisateurs de veiller à ce que les parents et accompagnateurs se trouvent derrière la main courante (lorsqu'elle existe) ou sur les bords extérieurs du terrain. Seul les éducateurs et les remplaçants peuvent se trouver sur le terrain.

Rappel : Comme prévu, l'équipe féminine de CHAPONOST 4 FEM n'a pas été alignée sur cette journée pour lui permettre de participer au futsal passion du 15 décembre 2018.

PLATEAU N°1 à CHAPONOST (Plateau à 10 équipes)

CHAPONOST 3 ET 5 / CRAPONNE 7 / FC VAILLANTE YZERON 1 / MILLERY VOURLES 7 ET 8 / PAYS DE L'ARBRESLE 7 ET 8 / SAINTE FOY LES LYON 3 ET 4

PLATEAU N°2 à CRAPONNE - stade TREVoux (synthétique)

CRAPONNE 1 ET 2 / CASCOL 1 ET 2 / CHAPONOST 1 ET 2 / FC SUD OUEST 69 1 ET 2

PLATEAU N°3 à HAUTE RIVOIRE

HAUTE BREVENNE 3 ET 4 / HAUTS LYONNAIS 1 ET 2 / PAYS DE L'ARBRESLE 5 ET 6 / SAINT MARTIN EN HAUT 1 ET 2

PLATEAU N°4 à GREZIEU LA VARENNE (Plateau à 10 équipes)

GREZIEU LA VARENNE 3 ET 4 / GIVORS 3 ET 4 / MEGINAND 3 - 4 / MILLERY VOURLES 3-4 / PAYS DE L'ARBRESLE 3 ET 4

PLATEAU N°5 à LARAJASSE

US DES MONTS 1 ET 2 / FC SUD OUEST 69 3 ET 4 / MILLERY VOURLES 5 ET 6 / SAINT GENIS LAVAL 5 ET 6

PLATEAU N°6 à GREZIEU LE MARCHE (stade du Cartay)

MEYS - GREZIEU MARCHE 1 ET 2 / HAUTS LYONNAIS 3 ET 4 / HAUTE BREVENNE 5 ET 6 / VAL LYONNAIS 3 ET 4

PLATEAU N°7 à FRANCHEVILLE (Plateau à 9 équipes)

FRANCHEVILLE 1 ET 2 / GRIGNY 1 ET 2 / MILLERY VOURLES 1 ET 2 / SAINT GENIS LAVAL 1 ET 2 / SAVIGNY 1

PLATEAU N°8 à GRIGNY

GRIGNY 3 / GIVORS 1 ET 2 / RHONE SUD 3 ET 4 / SOUCIEU EN JARREST 3 / TREVES 4 VENTS 1 ET 2

PLATEAU N°9 à MONTROTTIER (Synthétique)

BIGARREAUX 1 ET 2 / CRAPONNE 3 ET 4 / GREZIEU LA VARENNE 1 ET 2 / PAYS DE L'ARBRESLE 1 ET 2

PLATEAU N°10 à LA GIRAUDIÈRE

GIRAUDIÈRE 1 / BIGARREAUX 3 / HAUTE BREVENNE 1 - 2 / SAINT PIERRE MINES 1 - 2 / SAINT ROMAIN DE POPEY 1 - 2

PLATEAU N°11 à SAINTE FOY LES LYON (stade du Plan du Loup)

SAINTE FOY LES LYON 5 ET 6 / CASCOL 3 ET 4 / CRAPONNE 5 ET 6 / SOUCIEU EN JARREST 1 ET 2



PV 414 DU JEUDI 13 DECEMBRE 2018

PLATEAU N°12 à SAINT GENIS LAVAL

SAINT GENIS LAVAL 3 ET 4 / RHONE SUD 1 ET 2 / SAINTE FOY LES LYON 1 ET 2 / VAL LYONNAIS 1 ET 2

PLATEAU N°13 à OULLINS (Stade du Merlo)

CASCOL 5 / FC SUD OUEST 69 5 ET 6 / FRANCHEVILLE 3 ET 4 / MEGINAND 1 ET 2 / VAUGNERAY 1

COMMISSION U11

Christophe LAVAL, François POTIER et Farid BEN FARAH

Rappels : les clubs recevant les plateaux sont responsables de la mise en place de la feuille de match mentionnant le numéro et la date du plateau ainsi que les équipes inscrites. Prévenir par mail en cas d'indisponibilité

En cas d'annulation, envoyer tout de même la feuille d'effectifs au Groupement avec la mention « plateau annulé »

Les feuilles de match doivent impérativement être envoyées au Groupement dans les 48h suivant le match. Pour rappel, sur les feuilles de match, les informations suivantes sont obligatoires : numéro de plateau, numéro de l'équipe et numéros de licences (joueurs, éducateurs, dirigeants)

Courriers reçus : S,C BIGARREAUX Motif d'absence sur plateau B254 du 8/12
FCSO 69 changement lieu et horaire, annulation plateau B251, lu et noté
USMV lu et noté

Informations importantes : **En Poule E, CHAPONOST 4 Fem remplace EXEMPT 3**
Les matchs en catégorie U11 se déroulent à 8 joueurs plus deux remplaçants

Informations permanentes

OLYMPIQUE LYONNAIS : plateaux à domicile à 10h00

HAUTE BREVENNE : plateaux à domicile à 10h00

BIGARREAUX : plateaux à Montrottier

SAINT GENIS LAVAL : plateaux à 10h00 (et 11h00 si deux plateaux) stade Beauregard

RHONE SUD : plateaux à domicile à 14h00 à Saint Maurice sur Dargoire, stade Villette

CRAPONNE : plateaux à domicile à 10h00 stade Trévoux

MILLERY/VOURLES : plateaux à domicile à 10h00 à Vourles

PAYS ARBRESLE : plateaux à domicile à 10h00

SAINT MARTIN HAUT : plateaux à domicile sur le synthétique à 10h00

STE FOY LES LYON : plateaux à domicile à 10h00 (et 11h00 si deux plateaux), stade du Plan du Loup

GRIGNY : plateaux à domicile à 10h00

MEGINAND : plateaux à domicile à Marcy l'Etoile à 10h00

CASCOL : équipe 5 Fem à 10h00

MENIVAL 3 : plateaux à domicile à 10h00, stade Morin

HAUTS LYONNAIS : plateaux à domicile à Aveize à 10h00

TASSIN : plateaux à domicile à 10h00, stade Dubot

Feuilles match manquantes : Néant

COMMISSION U13

David FLORES et Hadi LARIBI

Courriers reçus : LA GIRAUDIERE : journée 6, lu et noté

Informations permanentes

HAUTE BREVENNE : matchs à 10h00

BIGARREAUX : matchs à domicile à Montrottier

RHONE SUD : matchs à domicile à Saint Maurice sur Dargoire

CRAPONNE : matchs à domicile au stade Trévoux

GIVORS : matchs à domicile au stade Garcia à 10h00

HAUTS LYONNAIS : matchs à domicile équipe 3 au stade de la Neylière à Pomeys

FCSO69 : matchs à domicile des équipes 2 et 3 à Taluyers, stade Verpillieux



PV 414 DU JEUDI 13 DECEMBRE 2018

GRIGNY : matchs à domicile à 10h00

MEGINAND : matchs à domicile à Saint Genis les Ollières, équipes 1 et 3 à 14h00, équipe 2 à 10h00

Feuilles match manquantes

Plateau de pratique n°2 – ST PIERRE MINEURS

Coupe Brévenne n°5 – HTE BREVENNE

D'autre part, la Commission vous rappelle que les épreuves de jonglerie sont OBLIGATOIRES avant chaque plateau y compris sur les plateaux de pratique. La Commission sollicitera à l'avenir la bienveillance des éducateurs pour respecter ces épreuves.

Championnat phase 1 : INFORMATIONS IMPORTANTES

En poule D, MEGINAND 3 remplace VAL LYONNAIS 3

En poule E, BRIGNAIS 1 est forfait général et remplacé par ST GENIS LAVAL 6

En poule F, MILLERY/VOURLES 8 remplace EXEMPT

En poule G, FRANCHEVILLE 3 Fem remplace EXEMPT

Par conséquent, suite à ces dernières inscriptions, les rencontres entre exempts sont supprimées. Les matchs manquants des journées 1 et 2 des poules E, F et G devront être joués **avant le 15 décembre**, avec accord préalable des équipes par mail en copie au Groupement.

Journée 2 Poule E : ST GENIS LAVAL 6 – HTS LYONNAIS 2 le 15 Décembre à 14h00

Poule F : MILLERY/VOURLES 8 – LA GIRAUDIÈRE 1 le 15 Décembre à 14h00 à Millery

Poule G : FRANCHEVILLE 3 Fem – ST MARTIN HT 3 Fem le 15 Décembre à 14h00

Changement lieu ou horaire

Match déplacé au 15 Décembre : Poule C : HTE BREVENNE 2 – GREZIEU VARENNE 1 à 10h00 à Sainte Foy Argentièrè



COMMISSION COUPE A 11

Marc BAYET

Courriers reçus : SAVIGNY : inscription Coupe Monts Lyonnais, lu et noté

Informations importantes : Les prochains tours des Coupes se dérouleront le 27 Janvier 2019 avec un tirage au sort le 15 Janvier 2019 à 19h00 au Siège du Groupement. Les responsables de toutes les équipes concernées sont cordialement invités.

Mise à part la Coupe Ballandras, il est encore possible d'inscrire des équipes en adressant un mail directement au Groupement.

25 équipes inscrites en Coupe U15 : STE FOY LYON 1 et HTE BREVENNE/GIRAUDIÈRE 1 sont qualifiés pour les 1/16° finale de la Coupe DLR donc ne peuvent pas participer à la Coupe de Groupement.

CASCOL 3, ST PIERRE/SAVIGNY 1, CRAPONNE 1 et 2, ST MARTIN HAUT 1 et 2, ST GENIS LAVAL 3, STE FOY LYON 2, SC GARON 2 et 3, TREVES 1, GREZIEU LA VARENNE 1, GREZIEU/MEYS 1, GIVORS 1, RHONE SUD 1, MILLERY/VOURLES 3 et 4, PAYS ARBRESLE 1, BIGARREAU 1, HAUTS LYONNAIS 1, MEGINAND 1 et 2, FCSO69 1 et 2, US DES MONTS 1

15 équipes inscrites en Coupe U17 : CRAPONNE 1, ST GENIS LAVAL 2 et FCSO69 1 sont qualifiés pour les 1/16° finale de la Coupe DLR donc ne peuvent pas participer à la Coupe de Groupement.

SC GARON 2, STE FOY LYON 1 et 2, GREZIEU VARENNE 1, GIVORS 1, RHONE SUD 1, MILLERY/VOURLES 2, PAYS ARBRESLE 1, HTE BREVENNE/GIRAUDIÈRE 1, HAUTS LYONNAIS/GREZIEU 1 et 2, MEGINAND 1 et 2, FCSO69 2, US DES MONTS 1

17 équipes inscrites en Coupe Monts du Lyonnais : ST PIERRE MINEURS 2, CHAPONOST 3, SAVIGNY 2, COTEAUX LYONNAIS 1, STE FOY LYON 2, VAL LYONNAIS 3, LA GIRAUDIÈRE 2, MONTROTIER 2, GREZIEU VARENNE 1, GREZIEU LE MARCHE 2, ST JULIEN 1, MEYS 1, AS MALVAL 1, RHONE SUD 2, HTE BREVENNE 3, RONTALON 1, USDM 2

17 équipes qualifiées en Coupe Ballandras : CRAPONNE 1 est qualifié pour les 1/16° finale de la Coupe DLR donc ne peut pas participer à la Coupe Ballandras. CASCOL 2, ST PIERRE MINEURS 1, CRAPONNE 2, VAL LYONNAIS 2, CHAPONOST 2, ST MARTIN HAUT 1, COTEAUX LYONNAIS 1, GIVORS 1, STE FOY LYON 1, GIRAUDIÈRE 1, SOURCIEUX 1, MILLERY/VOURLES 3, GREZIEU MARCHE 1, MALVAL 1, RHONE SUD 1 et 2, HTS LYONNAIS 3.